Socodevi

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE RESTREINT

Projet HCR 2026

Recrutement d'entreprises pour la réalisation de travaux de construction de 4 forages d'eau autonome solaire avec châteaux métalliques de capacite de 6m3 dans le site de Dilala Kafia (lot 1), 4 autres forages d'eau autonomes solaires avec des châteaux métalliques de capacité de 6m3 dans le site de NGalia 1 (lot 2), 4 forages d'eau autonomes solaires avec des châteaux métalliques de 6m3 dans le site de Djikimé (lot 3), la réhabilitation de 4 forages maraichers dans le site de Djikimé (lot 4) et la clôture grillagée de 12 HA dans le site de Djikimé (lot 5) dans la province du LAC TCHAD

Projet : Livelihood (moyen d'existence) pour les travaux de forages des sites maraichers dans la zone de Bagasola

Généralités

Champ d'application

La province du Lac, située dans la partie occidentale du Tchad, est confrontée depuis plusieurs années à une crise humanitaire liée à l'insécurité persistante dans le bassin du lac Tchad, aux déplacements forcés de populations et aux effets des changements climatiques. Les violences et les menaces liées aux groupes armés ont contraint de nombreuses familles à abandonner leurs localités d'origine et leurs moyens de subsistance pour rechercher refuge dans des zones plus sécurisées, notamment dans les sites d'accueil de la province.

Le site de Dar Es-Salam, situé dans la zone de Baga Sola, accueille des réfugiés qui vivent dans des conditions de vulnérabilité socioéconomique importantes. Ces populations sont confrontées à de nombreuses difficultés, notamment l'insécurité alimentaire, l'insuffisance des moyens de subsistance et les contraintes d'accès aux services sociaux de base, particulièrement à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement.

L'insécurité alimentaire constitue une préoccupation majeure pour les ménages réfugiés, dont les capacités de production et les sources de revenus ont été fortement affectées par les déplacements. L'accès limité aux terres cultivables, la perte des activités agricoles, pastorales et de pêche, ainsi que la faiblesse du pouvoir d'achat réduisent leur capacité à couvrir régulièrement leurs besoins alimentaires. Cette situation accentue la dépendance de certains ménages à l'assistance humanitaire et fragilise davantage les personnes les plus vulnérables.

Par ailleurs, l'accès à l'eau potable représente un enjeu essentiel pour la santé, la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations. L'insuffisance ou l'éloignement des points d'eau fonctionnels peut contraindre les ménages à parcourir de longues distances pour s'approvisionner, limiter les pratiques d'hygiène et augmenter les risques de maladies d'origine hydrique. La disponibilité d'une eau potable en quantité suffisante est également indispensable au développement des activités de subsistance et à l'amélioration des conditions d'hygiène dans les sites aménagés.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'intervention de Socodevi, avec l'appui financier du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR/UNHCR), visant la réalisation et réhabilitation de forages et la clôture grillagée de 12HA dans les sites aménagés de Dar Es-Salam. Cette initiative entend contribuer à renforcer l'accès durable à l'eau potable au bénéfice des populations réfugiées et, selon les modalités prévues par le projet, des communautés environnantes.

Conformité administrative

Les documents listés ci-dessous doivent obligatoirement être inclus avec la soumission technique et financière, toute omission pourrait engendrer une exclusion du présent Appel d'Offre :

- L'attestation d'exercice en cours de validité (**obligatoire**) ;
- L'extrait de registre de commerce (**obligatoire**) ;
- La patente de l'année en cours (**obligatoire**) ;
- Le certificat de non-faillite datant de moins de trois mois (**obligatoire**) ;
- Le Certificat d'identité fiscal (CIF) au nom de l'entreprise (**obligatoire**) ;
- La carte du contribuable au nom de l'entreprise (quitus fiscale) (**obligatoire**) ;
- Carte de la déclaration à la CNPS en cours de validité (obligatoire);
- Attestation de compte bancaire au nom de l'entreprise (**obligatoire)** ;
- Plan de localisation de l'entreprise certifié par l'inspection des impôts (**obligatoire**) ;
- Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de Socodevi **signé** ;
- Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion **signée** ;

Une preuve de ce qui précède doit être fournie sur demande.

Composition des offres

Pour se voir participer au présent Appel d'Offre, les soumissionnaires, en plus de fournir les documents administratifs énumérés dans le point précédent du présent document, les soumissionnaires devront fournir les éléments suivants dans leurs offres :

Offre Technique (1 seul fichier PDF) :

a) La présentation de l'entreprise ;
b) Les différentes attestations officielles et certificats de bonne exécution des travaux réalisés ;
c) Les rapports financiers ;
d) Liste de matériels avec preuve;
e) La méthodologie proposée répondant aux Termes de Références (Annexe A) ;
f) Le calendrier d'exécution ;
g) Un CV de chaque personne de l'équipe de travail proposée.

Offre financière :

a) Offre financière détaillée exprimée en Francs CFA (XAF), mentionnant clairement la validité de l'offre ainsi que les modalités de paiement et de livraison, l'offre devra également être Hors Taxes,

b) Un relevé d'identité bancaire (RIB) valide (SOCODEVI effectuera tous les paiements par chèques bancaires ou par virements bancaires) ;

Matériaux et matériels

La liste matériaux, matériels, nécessaires à l'exécution du Marché, fournis par l'entreprise. Le soumissionnaire doit préciser, dans son offre, les modalités de réception, de stockage, de manutention et d'utilisation de ces éléments.
Le soumissionnaire est responsable de la bonne gestion et préservation des matériaux et matériels pendant toute la durée d'exécution des travaux. Toute substitution, modification ou usage non conforme desdits matériaux, matériels, fournitures ou équipements est strictement interdite sans accord écrit préalable du maître d'ouvrage.

Qualification du soumissionnaire

Pour se voir participer au présent Appel d'Offre, les soumissionnaires doivent démontrer à SOCODEVI qu'ils possèdent les capacités et les ressources nécessaires pour exécuter le Marché. Les soumissionnaires doivent fournir les éléments suivants dans leur offre :

1. **Documents juridiques et administratifs :**

   a) Copies certifiées des documents d'enregistrement et fiscaux énumérés au point « 3) Conformité Administrative » du présent document.

2. **Expérience et capacité technique :**

Pour tous les lots

a) Disposer d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine des travaux de construction de forages, adduction d'eau potable, poste d'eau autonome solaire à prouver par des attestations officielles ou certificats de travaux réalisés ;
b) Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans les travaux de forage équipé de châteaux avec les panneaux solaire;
c) Avoir réalisé des travaux similaires au Tchad et/ou dans d'autres pays sahéliens, en collaboration avec des ONG internationales, bailleurs de fonds ou organismes des Nations Unies, appuyés par des certificats de bonne exécution ;
e) Informations sur les travaux en cours et engagements contractuels ;
f) Qualifications et expérience du personnel clé (inclure CV) ;

3. **Autres informations :**

   a) Renseignements sur tout litige en cours ;

b) Preuve de détention d'équipement nécessaire à l'exécution du marché (Matériel de prospection géophysique, Machines et outils de forage pour forage et Véhicules et moyens logistiques adaptés pour amener et repli des travaux.).

Critères de sélection minima :

1. L'ensemble des documents administratifs demandés ont été fournis et sont valides.
2. Nombre minimum de projets similaires réalisés : **3**
3. Qualifications et expérience minimales de l'ingénieur principal dans le domaine de travaux de réalisation de forages équipés pour les tous les lots : **10 ans**
4. L'ingénieur principal devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 d'Ingénieur Hydraulique et/ou de Génie Rural pour tous les lots.
5. Détenir la preuve de détention des équipements nécessaires à la réalisation des travaux.

Toute offre ne satisfaisant pas à l'ensemble des critères de sélection énoncés ci-dessus sera écartée de la procédure d'évaluation. Les offres considérées comme conformes seront examinées en détail, tant sur le plan technique que financier, par le comité de sélection.

Une offre par soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut présenter plusieurs lots

Si l'appel d'offres est divisé en lots, les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots. SOCODEVI se réserve le droit d'attribuer chaque lot séparément ou à un même soumissionnaire, conformément aux critères d'évaluation énoncés dans le présent dossier d'appel d'offres ; veuillez consulter la section intitulée « Attribution » pour connaître les règles applicables.

Frais de soumission

Le Soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, et SOCODEVI ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres

Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Tous les Documents constitutifs du dossier d'appel d'offres (DAO) sont énumérés dans la tableau récapitulatif de la partie 0 de ce présent document.

Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Un Soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents peut en faire la demande à SOCODEVI, par écrit ou par courriel. Une réponse sera donnée au plus tard trois (3) jours avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront reçu le Dossier d'Appel d'Offres.
Tout soumissionnaire ayant constaté des incohérences ou des divergences dans l'ensemble des documents constituant le DAO a l'obligation de le faire connaître, par écrit, à SOCODEVI avant la date limite de dépôt des offres.

Additifs au Dossier d'Appel d'Offres

SOCODEVI peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un Soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du Dossier d'Appel d'Offres et sera communiqué par courriel à tous les soumissionnaires. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, SOCODEVI a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

Langue

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission échangée entre le Soumissionnaire et SOCODEVI, seront rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.

Monnaies de soumission, mode et modalités de paiements

Toutes les offres devront recouvrir l'ensemble des biens et/ou services exprimés dans l'annexe A – Termes de références du présent Dossier d'Appel d'Offre.
À moins qu'il n'en soit stipulé autrement, les prix indiqués par le Soumissionnaire sont réputés fermes durant l'exécution du Marché.
Les Prix contenus dans l'offre financière devra également être en Hors Taxes

Les Paiements seront effectués en Francs CFA (XAF) au nom du fournisseur soit par virement bancaire.

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :
Le paiement du présent Marché sera échelonné en quatre (4) tranches, sous réserve de la validation des rapports correspondants et selon les modalités suivantes :
Première tranche : 30% du montant total du contrat, payable après validation du rapport de démarrage des travaux, attestant de la mobilisation effective des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'exécution du marché ;
Deuxième tranche : 40% du montant total, payable après validation par le maître d'ouvrage d'un état d'avancement des travaux représentant au moins 50% du volume des prestations prévues au contrat, constaté par un procès-verbal d'avancement signé par les parties ;
Troisième tranche : 25% du montant total, payable à la réception provisoire des travaux, sous réserve de la conformité substantielle des prestations réalisées ;
Quatrième tranche : 5% du montant total, payable à la réception définitive du chantier, incluant la levée des réserves éventuelles et la remise des documents de fin d'exécution.
Le versement de chaque tranche est conditionné à la présentation par le titulaire d'une facture conforme, accompagnée des certificats ou rapports justificatifs validés par le maître d'ouvrage.

Durée de réalisation des travaux

La durée de réalisation des travaux est d'un (01) mois à compter de la date de signature du contrat pour les lots 1 & 2. Le calendrier d'exécution des travaux est à proposer par l'entreprise dans son offre technique.

Validité des offres

Les offres soumises doivent être valides pour un minimum de 90 jours à partir de la date d'envoi de la soumission.

Normes de performance

Les travaux doivent être entrepris conformément à toutes les règles, règlementations et statuts pertinents actuellement en vigueur au Tchad.

Propositions variantes des soumissionnaires

Les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'offres, et fournir en outre tous les renseignements dont SOCODEVI a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, notes de calcul, spécifications techniques, sous-détails de prix et méthodes de construction proposées, et tous autres détails utiles. SOCODEVI n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du Soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée meilleure proposition.

Dépôt des offres

Dépôt des soumissions

Toutes les offres doivent être envoyées dans un format standard à SOCODEVI, au bureau de Socodevi à Bol et bureau de HCR à bagasola.

Les offres doivent être reçues au plus tard le **11 novembre 2026 à 16h (heure du Tchad)**. L'objet du courriel doit clairement porter la référence précise de l'appel l'offre « REPONSE A L'APPEL D'OFFRE N°002 POUR LES TRAVAUX DES FORAGES ET CLOTURE GRILLAGEE AU LAC/SOCODEVI/HCR/2026 »

SOCODEVI peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de SOCODEVI et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

Toute offre reçue après l'expiration du délai de dépôt des offres, sera écartée et/ou renvoyée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte.

Modification et retrait des offres

Le Soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait soit reçue par SOCODEVI avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres.

La notification de modification sera envoyée par courrier ou par courriel à SOCODEVI. La nouvelle offre devra porter la mention « MODIFICATION » afin de pouvoir la différencier avec l'offre originale.

Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite du dépôt des offres.

Prévention des conflits d'intérêts

Toute tentative, directe ou indirecte, de la part d'un soumissionnaire ou de ses représentants, d'influencer de manière indue le processus d'évaluation, de comparaison des offres ou d'attribution du présent marché, ou d'obtenir des informations confidentielles, est strictement interdite et entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée.
De plus, tous les soumissionnaires participant au présent Appel d'Offre, s'engagent à signaler sans délai toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts en cours de procédure. SOCODEVI se réserve le droit, à son entière discrétion, de demander des clarifications, de prescrire des mesures correctives ou de rejeter toute offre en cas de conflit d'intérêts avéré ou d'apparence de conflit d'intérêts.

Ouverture des plis et évaluation des offres

Ouverture des soumissions

Les soumissions seront ouvertes par SOCODEVI, à Bagasola le 12 NOVEMBRE à 14h30 (heure du Tchad).

Lors de l'ouverture des plis, SOCODEVI annoncera les noms des soumissionnaires, les montants des offres, y compris toute variante, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres et toute autre information jugée appropriée. Ensuite, les enveloppes portant la mention « MODIFICATION » sont ouvertes et leur contenu lu en public. Aucune offre ne sera rejetée à l'ouverture des plis, excepté les offres reçues hors délai.
A la suite de l'ouverture des offres établira le procès-verbal de l'ouverture des plis, qui comporte notamment les informations communiquées aux soumissionnaires présents.

Caractère confidentiel de la procédure

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres, et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer SOCODEVI dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

Éclaircissements apportés aux offres

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, SOCODEVI peut demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires ou de sa méthodologie. Aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes lors de l'évaluation des soumissions.

Évaluation des soumissions

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, SOCODEVI vérifiera que chaque offre est conforme administrativement à l'aide des documents demandés au point A. 3) de ce présent Dossier d'Appel d'Offre. Seules les offres reconnues conformes, seront évaluées et comparées par le Comité.
Le Comité de Sélection procèdera ensuite à l'évaluation des offres de la manière suivante :

Évaluation technique: Les soumissions seront d'abord évaluées selon les mérites techniques. L'évaluation technique évalue la capacité de l'entreprise en fonction des documents techniques soumis. Les critères d'évaluation, la méthodologie et la pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références du présent document et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

Évaluation financière: L'évaluation financière sera réalisée selon la méthode de l'offre le moins disant: l'offre financière la plus basse obtiendra le nombre maximal de points attribués au critère financier, conformément à la pondération prévue. Les autres offres se verront attribuer un nombre de points calculé proportionnellement à leur écart par rapport à l'offre la plus basse, en tenant compte de la même pondération.
La pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

Autres évaluations: Après le classement des entreprises en fonction des critères financiers et techniques, le Comité peut prendre en compte d'autres critères, y compris, mais sans s'y limiter les rapports de performances antérieures, l'intégrité et les relations avec la communauté, lors de l'affectation des entreprises à la liste restreinte désignée.

Une offre conforme au Dossier d'Appel d'offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'offres, sans divergence ni réserve.
Si une soumission n'est pas conforme, elle sera rejetée et ne peut être par la suite rendue conforme par la correction ou le retrait subséquent de la divergence ou réserve qui la rendait non conforme.

Offres anormalement basses

Si une offre paraît anormalement basse au regard de l'estimation initiale ou des autres offres reçues, SOCODEVI appliquera la méthode de la double moyenne pour détecter cette anomalie. Cette méthode consiste à exclure les offres supérieures à 120% de la première moyenne des

offres reçues, puis à recalculer la moyenne. Toute offre inférieure à 90% de cette moyenne recalculée sera considérée comme potentiellement anormalement basse.

Dans ce cas, SOCODEVI se réserve le droit de demander par écrit au soumissionnaire concerné, dans un délai raisonnable, toutes explications et justifications sur la composition de son prix ou de ses coûts. Le soumissionnaire devra détailler, à la demande de SOCODEVI, tout ou partie des éléments du bordereau de prix, du détail quantitatif et estimatif, ou tout autre élément pertinent permettant d'apprécier la viabilité économique de son offre.

SOCODEVI analysera ensuite les justifications fournies. Si celles-ci ne permettent pas d'établir le caractère sérieux et économiquement viable de l'offre, ou si l'offre est manifestement sous-évaluée au point de compromettre la bonne exécution du marché, ou de contrevenir aux obligations sociales, environnementales ou de droit du travail, alors l'offre sera rejetée.

Correction des erreurs

SOCODEVI vérifiera les offres reconnues conformes au Dossier d'Appel d'offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. SOCODEVI corrigera les erreurs de la façon suivante:

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire du bordereau et celui du devis estimatif, le prix unitaire du bordereau fera foi ; et
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que SOCODEVI estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

Le montant figurant dans la Soumission sera corrigé par SOCODEVI, conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs.

Attribution du marché

Attribution

Le présent marché est composé de deux (2) lots distincts. Chaque lot pourra être attribué, à l'issue de l'évaluation, à une ou plusieurs entreprises, soit à une société par lot, soit plusieurs lots pouvant être attribués à une même entreprise.

Sélection de la soumission

La sélection du ou des soumissionnaires retenus sera fondée sur le classement des entreprises selon les critères financiers et techniques, ainsi que sur tout autre critère suggéré par le Comité. Sur cette base, le Comité formulera ensuite ses recommandations.

Acceptation de la soumission retenue

SOCODEVI devra opérer le choix final de l'entreprise adjudicataire. SOCODEVI devra ensuite envoyer une lettre d'acceptation au soumissionnaire retenu. Après vérification des documents soumis par l'entreprise sélectionnée, l'entreprise sera alors tenue de signer un contrat ainsi qu'un bon de commande si nécessaire, pour le montant indiqué. Toute modification de l'offre attribuée doit être documentée en tant qu' « annexe » au contrat et doit être approuvée par SOCODEVI.
Ensuite, SOCODEVI informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

Garantie de bonne exécution

Dans un délai de vingt (20) jours suivant la notification de l'attribution du marché, l'attributaire devra fournir à SOCODEVI une garantie de bonne exécution, sous forme de garantie bancaire à première demande ou toute autre forme jugée acceptable par SOCODEVI, d'un montant équivalent à 5% du montant total du contrat.

Cette garantie devra être émise soit par une banque de premier ordre et être irrévocable et payable à première demande sur présentation par SOCODEVI d'une déclaration écrite attestant soit de la non-exécution du contrat signé, soit d'un manquement grave du Fournisseur à ses obligations contractuelles.

Cette garantie de bonne exécution devra également impérativement inclure les éléments suivants :

- La référence au contrat signé à la suite de l'attribution du présent marché ;
- La durée de validité de la garantie (au moins jusqu'à la réception définitive et l'apurement de toutes les obligations contractuelles) ;
- L'engagement de la banque à payer à première demande sous présentation par SOCODEVI d'une déclaration écrite attestant soit de la non-exécution du contrat signé soit d'un manquement grave du Fournisseur à ses obligations contractuelles ;
- Les modalités de restitution de la garantie ;

À défaut de fourniture de la garantie de bonne exécution dans le délai imparti, l'attribution du marché pourra être annulée, la garantie de soumission saisie, et le marché attribué au soumissionnaire classé suivant.

La garantie de bonne exécution sera restituée à l'attributaire à la réception définitive des prestations et à l'apurement de toutes les obligations contractuelles.

Socodevi

Synthèse des informations et des exigences du dossier d'appel d'offre

Partie du DAO	Informations et/ou exigences
A. Champ d'application	Voir **Annexe A** – Termes de références
A. Source de financement	UNHCR
A. Conformité administrative	1. L'attestation d'exercice en cours de validité (**obligatoire**) ; 2. L'extrait de registre de commerce (**obligatoire**) ; 3. La patente de l'année en cours (**obligatoire**) ; 4. Le certificat de non-faillite datant de moins de trois mois (**obligatoire**) ; 5. Le Certificat d'identité fiscal (CIF) au nom de l'entreprise (**obligatoire**) ; 6. La carte du contribuable au nom de l'entreprise (quitus fiscale) (**obligatoire**) ; 7. Attestation de compte bancaire au nom de l'entreprise (**obligatoire)** ; 8. Plan de localisation de l'entreprise certifié par l'inspection des impôts (**obligatoire**) ; 9. Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de SOCODEVI **signé** ; 10. Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion **signée** ;
A. Composition des offres	**Offre Technique** - La présentation de l'entreprise ; - Les différentes attestations officielles et certificats de bonne exécution des travaux réalisés. - Les rapports financiers. - La méthodologie proposée répondant aux Termes de Références (Annexe A) ; - Le calendrier d'exécution ; - Un CV de chaque personne de l'équipe de travail proposée ; - La liste de matériels avec les preuves **Offre Financière** - Offre financière détaillée exprimée en Francs CFA (XAF), mentionnant clairement la validité de l'offre ainsi que les modalités de paiement et de livraison ; l'offre devra également être Hors Taxes.

	- Un relevé d'identité bancaire (RIB) valide (SOCODEVI effectuera tous les paiements par chèques bancaires ou par virements bancaires),
A. Matériels et Matériaux	La liste matériaux, matériels, nécessaires à l'exécution du Marché, fournis par le maître d'ouvrage se trouve dans l'Annexe A.
A. Qualification du soumissionnaire	**Documents juridiques et administratifs** a) Copies certifiées des documents d'enregistrement et fiscaux énumérés au point « 3) Conformité Administrative » du présent document. **Expérience et capacité technique :** a) Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de forages, adduction d'eau potable, poste d'eau autonome solaire pour le lot 1 & 2; b) Avoir réalisé des travaux similaires au Tchad et/ou dans d'autres pays sahéliens, en collaboration avec des ONG internationales, bailleurs de fonds ou organismes des Nations Unies, appuyés par des certificats de bonne exécution ; c) Informations sur les travaux en cours et engagements contractuels ; f) Qualifications et expérience du personnel clé (inclure CV) ; **Autres informations :** a) Renseignements sur tout litige en cours ; b) Preuve de détention d'équipement nécessaire à l'exécution du marché (Matériel de prospection géophysique, Machines et outils de forage pour forage, bétonniers, vibreurs, caisse des petits outils et Véhicules et moyens logistiques adaptés pour amener et repli des travaux.). **Critères de sélection minima :** 1. L'ensemble des documents administratifs demandés ont été fournis et sont valides. 2. Nombre minimum de projets similaires réalisés : **5** 3. Qualifications et expérience minimales de l'ingénieur principal dans le domaine des forages (TOUS LES LOTS) : **10 ans** 4. L'ingénieur principal devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 d'Ingénieur Hydraulique et/ou de Génie Rural pour TOUS LES LOTS 5. Détenir la preuve de détention des équipements nécessaires à la réalisation des travaux.
A. Nombre d'offre	Une seule offre par lot et par soumissionnaire est autorisée.
B. Composition du DAO	Voici la liste des documents constituant le DAO :

	- La lettre d'invitation à soumissionner - Le Dossier d'Appel d'Offre - Déclaration d'éligibilité et d'exclusion - Code de conduite et d'éthique du fournisseur - Offre technique - Offre Administrative
B. Langue du DAO	La langue de ce DAO est : **le français**
B. Modalités de paiement	Monnaie du DAO : **Francs CFA (XAF)** Inclusion des taxes : **Présenter l'offre financière en HT et TTC** Mode de paiement : **Virement bancaire** Modalité de de paiement : **Première tranche** : 30% du montant total du contrat, payable après validation du rapport de démarrage des travaux, attestant de la mobilisation effective des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'exécution du marché ; **Deuxième tranche** : 40% du montant total, payable après validation par le maître d'ouvrage d'un état d'avancement des travaux représentant au moins 50% du volume des prestations prévues au contrat, constaté par un procès-verbal d'avancement signé par les parties ; **Troisième tranche** : 25% du montant total, payable à la réception provisoire des travaux, sous réserve de la conformité substantielle des prestations réalisées ; **Quatrième tranche** : 5% du montant total, payable à la réception définitive du chantier, incluant la levée des réserves éventuelles et la remise des documents de fin d'exécution. Le versement de chaque tranche est conditionné à la présentation par le titulaire d'une facture conforme, accompagnée des certificats ou rapports justificatifs validés par le maître d'ouvrage.
B. Durée d'exécution	La durée de réalisation des travaux est d'un **(01) mois** à compter de de la date de signature du contrat pour TOUS LES LOTS.
B. Validité des offres	Les offres doivent être valides pour un minimum de **90** jours.
B. Garantie de soumission	N.A
B. Réunion préparatoire	N.A
C. Dépôt des offres	Bureau Socodevi Bol ou bureau HCR Bagasola Date limite de dépôt : **11 novembre 2026**
D. Ouverture des offres	Ouverture des soumissions : au Bureau de Bagasola **le 12 novembre 2026 à 14h00 (heure du Tchad)**
D. Méthode d'évaluation	Évaluation technique : **70%** - Qualifications de l'équipe proposée (CV et attestations) – **10%** - Expérience de l'entreprise (≥ 5 ans) dans les bâtiments (lot 1 & 2) – **10%** - Liste de matériels avec preuve **-10%**

	- Méthodologie bien définie et conforme au planning **-5%** - Planning d'exécution bien détaillé avec les différentes taches - **5%** - Réalisations similaires avec ONG, bailleurs, Nations Unies, attestées par certificats de bonne exécution. – **10%** - Minimum cinq (5) des expériences au personnel clé CV et diplôme bâtiments (lot 1 & 2) certifiés. – **15%** - Expérience dans la zone méridionale concernée. – **5%** Évaluation financière : **30%**
E. Attribution du marché	**LOT 1** : réalisation de 4 forages solaires avec 4 châteaux d'eau métalliques de 6m3 de capacité dans le site de Dilala Kafia **LOT 2** : réalisation de 4 forages solaires avec 4 châteaux d'eau métalliques de 6m3 de capacité dans le site de Ngalia 1 **LOT 3** : réalisation de 4 forages solaires avec 4 châteaux d'eau métalliques de 6m3 de capacité dans le site de Djikimé **LOT 4** : rahabilitation de 4 forages maraichers dans le site de Djikimé **LOT 5** : réalisation de la cloture grillagée de 12HA dans le site de Djikimié
E. Garantie de bonne exécution	RAS

9. PROFILS ET QUALIFICATIONS DE L'INGENIEUR PRINCIPAL

Pour être éligible, l'Ingénieur doit avoir le profil minimal suivant :

- ✓ Ingénieur en génie civil et/ou du Génie Rural de niveau BAC + 5 (Diplôme d'ingénieur ou équivalent) d'une Ecole d'Ingénieur ou d'une Université de Grande renommée ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la réalisation des travaux de bâtiments ;
- ✓ Avoir une expérience spécifique d'au moins 5 ans en tant que Chef d'entreprise pour les travaux de bâtiments ;
- ✓ Démontrer d'une capacité suffisante dans l'exécution des travaux de bâtiments en tant que Directeur ou Conducteur des travaux ;
- ✓ Avoir une connaissance approfondie des normes et réglementations en matière d'exécution des travaux de bâtiments ;
- ✓ Avoir une expérience en passation des marchés des principaux bailleurs de fonds ou des marchés publics ;
- ✓ Avoir une bonne maitrise des outils informatiques usuels ou utilitaires.

10. PROFILS ET QUALIFICATIONS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise devra avoir les qualifications minimales ci-après :

- Justifier au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de forages ;
- Être Spécialisée en travaux de forages ;
- Avoir exécuté des travaux similaires au Tchad et/ou dans d'autres pays sahéliens avec des ONG internationales, bailleurs de fonds et organismes des Nations Unies avec des certificats de bonne exécution des travaux.
- Avoir les matériels nécessaires pour les travaux de forages (tarière manuelle, un Pick up tout terrain pour la liaison, une cuve de 5m3 pour le stockage de l'eau, les équipements de forages)

10. CRITERES DE SELECTION

L'entreprise sera sélectionnée selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que Définit dans le manuel des procédures de SOCODEVI. Elle et son ingénieur (e) chef d'équipe doivent avoir les qualifications nécessaires pour les besoins du projet, notamment :

SOCODEVI se réserve de fournir le marché à une ou plusieurs entreprises afin de faire avancer les travaux dans le délai.

Critères	Nombre des points
Qualifications de l'équipe proposée par l'entreprise	15
Expérience de l'entreprise dans le domaine des travaux de forages, pose des panneaux solaires et châteaux d'eau métalliques **au moins 5 ans**	10
Expérience de travail avec des ONG internationales, bailleurs de fonds, ou organismes des Nations Unies dans des mandats similaires avec certificat de travail de bonne exécution	10
L'entreprise a au moins réalisé cinq travaux de forages équipés de pompe	10
Liste de matériels pour l'exécution de travaux avec preuves	10
Méthodologie détaillée et conforme aux attentes de ces travaux	5
Planning des travaux conformes avec le délai d'exécution	5
L'entreprise a des expériences dans la zone	5
TOTAL	**70**

À la suite de l'avis de diffusion, on s'attend à ce que l'entreprise qualifiée soumet sa proposition technique et financière. En conséquence, elle sera évaluée en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

Pertinent / conforme/ acceptable, et ayant obtenu le score le plus élevé d'un ensemble prédéterminé de critères spécifiques à la sollicitation. À cet égard, le poids respectif des propositions est le suivant :

a. Le poids des critères techniques est de 70 %

b. Le poids des critères financiers est de 30 %

TERMES E REFERENCE POUR LES TRAVAUX DE 8 FORAGES D'EAU AUTONOMES SOLAIRES AVEC DES CHATEAUX METALLIQUES DE 6M3 DE CAPACITE

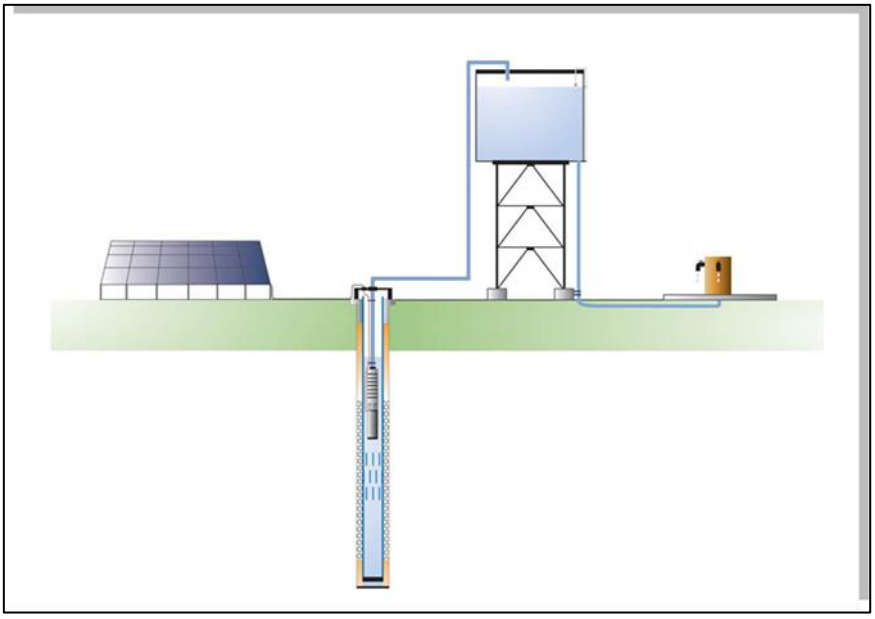

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1 - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1. OBJET DES TRAVAUX

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques fixe les conditions d'exécution des travaux décrits ci-après pour aboutir à la réalisation complète des ouvrages des 8 forages solaires avec châteaux métalliques de 6m3 de capacités qui seront répartis en 2 lots dont

- **Lot 1 : 4 forages solaires avec châteaux métalliques de 6m3 de capacité à Dilala Kafia**
- **Lot 2 : 4 forages solaires avec châteaux métalliques de 6m3 de capacité à Ngalia 1.**

ARTICLE 2. LOCALISATIONET IMPLANTATIDES OUVRAGES

L'ouvrage, objet de ce marché sera implanté 8 forages solaires avec des châteaux métalliques dans les sites de Dilala Kafia et Ngalia 1.
Conformément aux plans d'exécution fournis à l'entreprise.

2 – DEROULEMENT DES TRAVAUX

ARTICLE 3. CONTENU DE L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Les travaux à exécuter se composent des postes suivants :

- Réalisation de forage de profondeur maximum 25 m ;
- Fourniture, transport et installation complète d'un château d'eau comprenant une cuve métallique de 6 m³, reposant sur une structure métallique de 4 m de hauteur, ancrée sur un massif en béton armé de 0,70 m de profondeur minimum, réalisé selon les règles de l'art et les caractéristiques géotechniques du site, y compris tous les accessoires, raccordements, essais et travaux nécessaires à sa mise en service.
- Fourniture et pose d'une pompe immergée Grundfos solaire SQF 1-70 ou toute autre pompe de même équivalence avec un débit d'exploitation de 5 m3/h à une HMT 40m et un onduleur.
- Fourniture et pose de 6 panneaux solaires de 300 Wc avec tous les accessoires et câbles pour la fourniture de l'énergie
- Fourniture et pose de tuyau en PEHD 63 mm PN10 pour l'exhaure (corps de pompe - tête de forage)
- Fourniture et pose d'une tête de forage en galva de 50mm composé d'une butée de protection en BA de tête de forage 40 x 40 mm, d'un coude à 90° en galva, d'un clapet anti-retour, d'un compteur Woltmann 2" à brides, d'un robinet ¾" et de 2 coudes 90° en galva
- Fourniture et pose des conduites en PVC rigide 50mm PN10 enterrées pour le refoulement (tête de forage – sous château)
- Fourniture et pose de conduites en galva 50mm pour la colonne montante de refoulement (sous château – entrée réservoir) y compris vanne et raccordements en galva

- Fourniture et pose de conduites en galva 50mm pour la colonne descendante de distribution (sortie réservoir - sous château) y compris vanne et raccordements en galva
- Fourniture et pose des conduites en PVC rigide 63mm PN10 enterrées pour la distribution (sous château – système californien)
- Désinfection et tests de pression et d'étanchéité

ARTICLE 4. CALENDRIER D'EXECUTION

Les travaux devront débuter une semaine suivant l'ordre de démarrage des travaux notifiés au Titulaire du marché. Le délai d'exécution est d'un (01) mois à compter de la date de signature du contrat.

ARTICLE 5. REUNIONS

Pendant la durée des travaux le Maitre d'œuvre à travers son répondant technique ou son représentant organisera des réunions périodiques ou exceptionnelles sur le chantier ou en tout autre lieu approprié. L'entrepreneur ou son représentant qualifié et dûment délégué sera tenu d'assister à toutes ces réunions. Le Maître d'Ouvrage ou son représentant pourra y assister. L'ordre du jour comprendra l'approbation du compte rendu de la réunion précédente l'avancement des travaux en référence aux programmes et l'analyse des difficultés rencontrées dans l'exécution du marché. Le compte rendu rédigé par l'équipe technique WASH/infrastructure ou son représentant sera considéré après approbation par les autres parties comme confirmation écrite des déclarations faites instructions données et décisions prises au cours de la réunion.

ARTICLE 6. ESSAIS D'EXECUTION

Les essais des ouvrages de génie civil et hydrauliques seront réalisés entièrement à la charge de l'Entrepreneur. Tous les résultats des essais seront soumis à l'approbation du maître d'œuvre ou de son représentant. Les éventuelles reprises exigées par celui-ci seront à la charge de l'Entrepreneur. Les semelles des piliers de la cuve seront ancrées à une profondeur de 1m afin d'assurer une bonne stabilité à l'ouvrage (voir plans d'exécution).

ARTICLE 7. DUREE DU TRAVAIL

Les conditions générales de travail fixées par la réglementation nationale sont applicables au personnel du chantier. Le travail de nuit est strictement interdit, mais il pourra être demandé une autorisation pour achever certaines opérations délicates.

4 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

1) Réalisation de forage :

Réaliser un forage positif sur une profondeur maximum 25 m et faire les essais de débit ;

NB : Aucun forage à faible débit ne sera retenu.

2) Définition d'un forage positif

Est considéré comme forage positif dans le cadre de ce marché un forage dont le débit minimum en pompage est de 5 m3/h avec un rabattement compatible avec son exploitation par une pompe immergée solaire.

Il est rappelé à ce propos que les travaux d'un forage déjà mis en eau ne pourront être arrêtés qu'après l'équipement total du forage et ceci pour éviter l'éboulement du forage.

Il est aussi rappelé que le forage ne sera définitivement déclaré positif qu'après le pompage d'essai et l'analyse physico-chimique de l'échantillon d'eau prélevé.

3) Équipement des forages

Les forages seront équipés immédiatement.

Le plan de l'équipement sera déterminé conjointement par le chef d'atelier et le représentant du maître d'œuvre ou de maître d'œuvre délégué.

Les tubes pleines et crépines seront en PVC rigides de diamètre 125/140 avec un slot de 0.50 à 0.75mm pour les tubes crépines dont les détails sont précisés au niveau des devis quantitatifs/estimatifs et capable de résister à une pression nominale de 10 bars. Ils seront vissés sans manchons en longueur de 3 et de 6 mètres, avec un vissage trapézoïdal.

Le crépinage des tubes devra être réalisé en usine et aura des ouvertures des fentes de 0,5 à 0,8 mm

La base de la colonne de captage comportera un tube de décantation de 2 m de longueur obturé à sa base par un bouchon de pied en PVC ou en ciment, est à la charge de l'entrepreneur.

En surface, la colonne devra dépasser le terrain naturel de 0,5 m et sera obturée par un bouchon provisoire pourvu d'un cadenas avant le déplacement de la sondeuse.

Au terme de la pose de la colonne de captage, l'espace annulaire sera comblé jusqu'à 2 mètres au-dessus du niveau de la dernière crépine avec du gravier de quartz roulé de granulométrie adaptée (1 à 2 mm pour les fentes de 0,5 mm) à celle du terrain encaissant, aux fentes de la crépine et à l'épaisseur du massif de gravier.

L'emploi de rochers concassé et de gravier même partiellement latéritique est interdit.

Un bouchon étanche en pellets d'argiles expansives sera mis en place au-dessus du niveau de gravier, sur une hauteur d'au moins 2 mètres.

Le reste de l'espace annulaire sera comblé à l'aide des déblais de forage jusqu'à une profondeur de 5 mètres du niveau du sol et cimenté sur cette hauteur à l'aide d'un coulis de ciment dosé à 25 litres d'eau par sac de 50 Kg de ciment.

En cas de chute d'équipement due à une fausse manœuvre, l'entreprise est tenue à ses frais de procéder au repêchage et reprendre un nouvel équipement. A défaut l'entrepreneur est tenu de recommencer à ses frais un nouveau forage à l'endroit indiqué par le contrôleur.

4) Développement

Le développement se fera par la méthode de l'air lift d'abord et puis à la pompe par une unité indépendante et ce dans un délai acceptable après la réalisation de l'ouvrage.

La durée du soufflage sera en moyenne de 6 heures de temps, avec 3 heures pour casser la coque et 3 heures de développement à la pompe. Dans tous les cas cette opération sera poursuivie jusqu'à l'obtention d'une eau claire exempte de particules sableuses ou argileuses (NTU<5).

Au cours du développement, le débit sera mesuré toutes les 15 minutes et en cas d'utilisation d'une colonne simple, le niveau d'eau sera mesuré avant le début du soufflage et immédiatement après l'arrêt. Dans le cas d'un air lift exécuté à l'aide d'une double colonne (air /eau), on mesurera simultanément toutes les 10 minutes le débit et le niveau d'eau.

Le débit minimum mesuré au moment du développement à l'air lift ne pourra en aucun cas être inférieur au débit mesuré au soufflage en fin de foration. Si tel était le cas, l'ouvrage ne pourrait être valablement réceptionné.

La hauteur libre du forage sera mesurée avant et après le développement.

A la fin du développement, il sera procédé à la désinfection du forage à l'aide de pastilles de chlore ou solution chlorée.

5) Analyses d'eau

Sur chaque forage équipé, l'entreprise prélèvera à la fin du développement un échantillon d'eau de volume suffisant qu'elle fera analyser dans un délai de 48h à ses frais auprès d'un laboratoire agréé par le maître d'œuvre. La fiche d'analyse physico-chimique et bactériologique est jointe en annexe.
Certains paramètres physiques seront par ailleurs mesurés sur le terrain au moment de la foration : Température, pH, conductivité.

6) Pompages d'essai

Les essais de débit devront être réalisés aussitôt après ou dans un délai maximum de 5 jours après la réalisation du forage à l'aide d'un atelier indépendant.

Au cas où cet atelier serait équipé pour réaliser également le développement à l'air lift, le pompage d'essai pourra intervenir immédiatement après la fin du développement mais en aucun cas avant que la nappe n'ait retrouvé son niveau statique d'avant développement.

L'entreprise devra disposer sur place d'un groupe électrogène avec une batterie de pompe immergée permettant l'exhaure de 5 m3/h à 20 m jusqu'à 3 m3/h à 30m.

Les essais par palier sont de type palier enchainé (4 paliers d'une durée minimum de 60 minutes par palier suivie de 2 heures de remontée).

Le débit d'exhaure, la fréquence des mesures seront déterminés conjointement par l'entrepreneur et le maître d'œuvre ou son représentant.

Les mesures de débit seront faites à l'aide d'un seau de 20 litres (ou un demi-fut de 100 l) et d'un chronomètre et les mesures de niveau à l'aide de sondes électriques.

La précision pour les mesures ne sera pas moins de 5% pour les débits, de 1 centimètre pour les niveaux.

Au cas où le débit constaté au pompage d'essai ne correspondrait pas, au minimum, à la productivité enregistrée pendant le développement tout en restant supérieur au critère fixé pour les forages positifs, l'entreprise pourra être amenée à recommencer à ses frais une opération de développement.

Si le débit enregistré pendant les opérations de pompage s'avérait inférieur au débit minimum requis pour les forages positifs, l'ouvrage ne serait pas réceptionné.

La programmation et l'interprétation des données relève du maître d'œuvre ou son représentant.

7) Documents à produire - cahier de chantier

L'entreprise tiendra à jour pour chaque atelier, un cahier de chantier qui sera rempli constamment et immédiatement au fur et à mesure du déroulement des opérations. Il sera à tout moment mis à la disposition du maître d'œuvre, maître d'œuvre délégué ou son représentant. Dans ce document seront consignées au moins les informations suivantes :

- Appellation du chantier,
- Numéro d'ordre du forage dans le village,
- Date et heure d'arrivée et de départ de la sondeuse.

ARTICLE 8. POMPE SOLAIRE ET COFFRET DE COMMANDE

La pompe qui sera utilisée à cet effet, sera une pompe solaire Grundfos ou toute autre pompe de même équivalence avec un débit d'exploitation de 7 m3/h à une HMT 40m et un onduleur.

Le coffret de commande CU200 proposé à cet effet doit prouver son mécanisme de fonctionnement ci-dessous :

- Inversion de polarité à l'entrée,
- Surtension à l'entrée du CU200,
- Over-heating
- Over-load
- Problème de contact câble pompe
- Dénoyage de la pompe (manque d'eau),
- Arrêt Réservoir plein.

Ces différents évènements devront être clairement indiqués par des voyants identifiables par pictogrammes ou indications (codes) en français. Les indications imprimées en anglais ou autre langue ne sont pas admises

Le CU200 sera relié à un interrupteur manuel marche/arrêt, type utilisation en extérieur fixé sur la structure de support des modules, protéger par un petit coffret métallique et facilement accessible par l'opérateur de la station A cette fin, on pourra utiliser le bornier arrêt réservoir plein (boucle sèche) sans pour autant que cela puisse porter préjudice aux autres exigences de protection du système.

L'interrupteur manuel marche/arrêt intégré au CU200, s'il existe, ne peut remplacer cet interrupteur déporté.

La protection contre le dénoyage de la pompe se fera par interruption automatique de l'automatisme du CU200.

Dans les conditions d'anomalies passagères, le conditionneur doit pouvoir redémarrer automatiquement la pompe après la disparition de l'événement.

Ce redémarrage doit avoir lieu après disparition des événements suivants :

- Dénoyage de la pompe (manque d'eau),
- Arrêt Réservoir plein.

La pose de la pompe immergée y compris le raccord à l'exhaure en PEHD 40mm et le câble électrique monophasé de 3 fils et de section 1x4x3 mm2 de bonne qualité. Le passage du câble (pompe – coffret de commande) est en gaine enterrée. Tous les câbles et gaines en contact avec l'eau de pompage sont de qualité alimentaire selon la norme en vigueur, plat ou rond et à plusieurs conducteurs selon le type de moteur.

Le câble de sécurité reliant l'électropompe à la tête sera en acier inoxydable et fixé sous la tête du puits sur un anneau prévu à cet effet.

L'installation du coffret de commande (CU 200) sera dans un boitier métallique préfabriqué cadenassé à l'abri du soleil et du vandalisme.

ARTICLE 9. AMENAGEMENT DE TÊTE DE FORAGE

L'Entrepreneur doit aménager la tête de forage en acier galva de 50mm, y compris la fourniture et la pose de tous les accessoires hydrauliques et tuyaux du col de cygne jusqu'au départ des conduites de refoulement en PVC rigide 50mm PN10 enterré. Les équipements de la tête de forage seront en fonte ou en acier galva. Ils sont composés de :

- une butée de protection en BA de tête de forage 40 x40 mm
- un coude à 90° en galva
- un clapet anti-retour
- un compteur Woltmann 2" à brides, d'un robinet ¾"
- 2 coudes 90° en galva. (voir plans d'exécution)

ARTICLE 10. CHÂTEAU D'EAU

La cuve d'eau sera en acier de capacité de 6000 litres posée sur un support métallique en IPN120 et de hauteur sous cuve de 4 m. (voir plans d'exécution)

Le support de cuve, réalisé en éléments mécano IPN de 120 normalise soudés traités antirouille, Les structures soudées seront soumises à l'approbation du Maitre d'œuvre.

La cuve d'eau doit également comprendre les pièces suivantes :

- Une conduite d'alimentation en acier galvanisé alimentant le réservoir par le haut de Ø50mm et une conduite de distribution en acier Ø50mm munie chacune d'une vanne d'arrêt en acier galva avec des colliers de fixation à la charpente

- Une échelle en acier fixe à partir de 0,50 m du sol pour accéder à la cuve. (voir plans d'exécution)

Aussi l'Entrepreneur remettra au Maître d'ouvrage une garantie contre tout vice de fabrication et d'installation.

ARTICLE 11. GENERATEUR SOLAIRE

Un champs solaire photovoltaïque composé de 6 panneaux solaires de 300Wc de type German seront installés avec une inclinaison de 15° orienté vers le Sud. Le châssis du support du champ solaire sera réalisé en cornière de 50 peint à l'aide d'antirouille et de peinture.

Tous les câbles électriques destinés au groupement en série des modules aussi bien qu'au branchement des modules au boîtier de connexion et jusqu'au conditionneur seront de type H07RNF (câble souple adapté à une utilisation en extérieur). Le type et le diamètre des câbles sera marqué extérieurement sur leur gaine. L'électropompe sera alimentée par un câble électrique immergé rond ou plat au moins à partir de l'entrée dans le forage.

- Fourniture de câble électrique 1x4x3 mm2 pour pompe
- Fourniture solaire multifilaire 1x4mm2 au moins

ARTICLE 12. CONDUITES ET CANALISATIONS

L'ensemble des conduites enterrées sont en PVC rigide à joints caoutchouc, de diamètre de 50 mm et de pression nominale de 10 bars au minimum en longueur de 6 mètres. Les conduites de distribution seront quant à elles en PVC DN 63mm. Le branchement des borne fontaine sera en tube galva de 32mm.

Les raccords et pièces spéciales (coudes, réductions, manchons) sont en PVC PN 10. Les tuyaux et raccords doivent être conformes aux normes AFNOR. Ils doivent porter les marquages permettant de déterminer si la fourniture correspond aux prescriptions requises. L'assemblage des conduites se fera par bagues de joint d'étanchéité.

La fouille aura une profondeur minimale de 0.5 m et une largeur de 0.3 m. Un lit de pose de sable blanc de 10 cm d'épaisseur sera mis en place. Les différentes pièces ou raccords donnant lieu à un changement de direction seront calés par des butées en béton maigre dosé à 250kg. Pour la traversée des pistes, les conduites seront introduites dans des fourreaux de protection en PVC ou en acier.

ARTICLE 13 : Réhabilitation des forages

Les travaux de réhabilitation d'un forage maraîcher consistent à remettre en état un ouvrage hydraulique existant afin de rétablir son fonctionnement optimal et d'assurer un approvisionnement régulier en eau pour les activités de production maraîchère.

Les principales activités à réaliser sont les suivantes :

1. Diagnostic technique du forage : inspection de l'ouvrage, évaluation de son état général, vérification du débit, du niveau statique et du niveau dynamique, ainsi que l'identification des pannes et des dégradations.

2. Nettoyage et développement du forage : nettoyage intérieur, élimination des dépôts de sable et de boues, et réalisation d'un développement adapté pour améliorer la capacité de production.

3. Réparation ou remplacement des équipements : remise en état ou remplacement de la pompe, des conduites de refoulement, des vannes, des raccords et des accessoires défectueux.

4. Réhabilitation des équipements d'exhaure : vérification et réparation du système de pompage, qu'il soit manuel, électrique ou solaire, selon les caractéristiques de l'installation existante.

5. Réparation des infrastructures annexes : réfection de la margelle, de la dalle de protection, du drainage et des autres ouvrages de protection, si nécessaire.

6. Essais de fonctionnement : réalisation d'un essai de pompage pour vérifier le débit, la stabilité du fonctionnement et la capacité du forage à répondre aux besoins d'irrigation.

7. Nettoyage et remise en service : nettoyage du site, désinfection si nécessaire et remise officielle de l'ouvrage réhabilité aux bénéficiaires

ARTICLE 14 : Clôture grillagée hauteur 1m80

Les travaux consistent à réaliser une clôture grillagée destinée à sécuriser et à délimiter le périmètre du site maraîcher, tout en facilitant le contrôle des accès et la protection des cultures contre les intrusions et les animaux en divagation.
La clôture sera constituée des éléments suivants :
1. Fourniture et pose des supports métalliques : fourniture et installation de cornières métalliques de 40 mm servant de supports au grillage, espacées de 2,50 m. Les supports seront solidement fixés et alignés afin de garantir la stabilité et la tension du grillage.
2. Poteaux raidisseurs en béton préfabriqué : fourniture et pose de poteaux raidisseurs en béton préfabriqué, disposés à des intervalles de 15 m, ainsi qu'aux angles et aux points singuliers si nécessaire. Ils assureront le renforcement et la stabilité de l'ensemble de la clôture.
3. Fourniture et pose du grillage métallique : installation d'un grillage métallique galvanisé, solidement fixé aux supports et maintenu tendu sur toute la longueur de la clôture.
4. Installation des fils de tension : mise en place de trois rangées de fils métalliques de tension, respectivement en partie basse, à mi-hauteur et en partie haute du grillage, afin de renforcer sa tenue, d'éviter son affaissement et d'assurer une bonne fixation.
5. Fourniture et pose d'un portail métallique : fabrication et installation d'un portail métallique aux dimensions adaptées aux besoins d'accès du site. Le portail sera équipé de gonds, de dispositifs de fermeture et de verrouillage, et sera solidement fixé à ses supports.
6. Finitions et contrôle : vérification de l'alignement des supports, de la tension du grillage, de la solidité des poteaux raidisseurs, du serrage des fixations et du bon fonctionnement du portail. Le site sera nettoyé à la fin des travaux.

CADRE DU PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX
(A remplir par le soumissionnaire)

Note : Un planning prévisionnel détaillé d'exécution doit être établi par le soumissionnaire accompagné d'une méthodologie de travail.

N°	Désignation des taches	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4

Rappel :
Les soumissionnaires doivent fournir les documents suivants :

Offre administrative :

- Autorisation administratif et industriel, patente en cours de validité, quitus fiscal, Registre de commerce, certificat de non-faillite, déclaration de CNPS et autres si nécessaires.

Offre technique :

- Liste du personnel clé cité ci-dessus accompagnée de leurs CV avec 5 ans des expériences dans les travaux de forage ;
- Liste des matériels avec preuves (cartes grises pour le moyen roulant, factures pour la tarière manuelle, matériels de chantier foage) ;
- Un planning de travail clair et précis suivant les taches ;
- Une méthodologie bien détaillée ;
- Des attestations des bonnes fins de travaux similaires avec les ONGs ou autres ;

Offre financière :

- Lettre de soumission en précisant le montant correct en lettre et en chiffre ainsi que la validité de l'offre financière et la durée des travaux.
- Devis quantitatif et estimatif

CADRE DE DEVIS QUANTITATIF

CADRE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT 1: réalisation de 4 forages d'eau autonomes avec châteaux métalliques de 6m3 de capacité dans le site de Dilala Kafia

N°	DESIGNATION	QTITE	UNIT.	PRIX UNIT.	PRIX TOT
I	**GENERALITE**				
1	Mobilisation du matériel, personnel et installation du chantier, étude géophysique, implantation des ouvrages sur le site et repli	1	FF		
	Sous-total 1				

II	**FORAGE D'EAU technique manuelle**				
1	Foration du terrain tendre	30	ml		
3	F+P des PVC pour l'équipement complet du forage	30	ml		
4	Développement du forage par soufflage à l'air-lift et aussi pompage continu jusqu'à l'obtention de l'eau claire (NTU<5).	1	Ens.		
5	Essais de pompage à 3 paliers enchainés y compris la remontée d'eau (4 heures minimum) (débit critique du forage et rabattement maxi de la nappe).	1	Ens.		
6	Analyses physico-chimiques et bactériologiques d'un échantillon de l'eau prélevé (analyses insi tu et au Laboratoire dans un délai de 48 heures) si vous souhaitez que l'eau sert aussi à la boisson	1	Ens.		
	Sous-total 2				
III	**SYSTÈME D'EXHAURE ET EQUIPEMENT**				
1	Fourniture et pose de la Colonne d'exhaure en PEHD de diamètre 2" (compatible avec diamètre sortie pompe) y compris accessoires de raccordement à l'électropompe immergée et le câble élingue de sécurité de la pompe.	1	Ens.		
2	Fourniture et installation de l'Électropompe solaire Noudjoum ou Grundfuz (Qmax 7m³/h) et HMT max 32 m ou toute autre pompe de qualité supérieure	1	U		
3	Fourniture et pose d'une Boite de commande/Onduleur CU200y compris son coffret de protection	1	U		
4	Fourniture et pose d'un Champ solaire PV de 1800 WC (soit 6 modules de 300 W chacune) de marque Germany y compris branchement/connexion	6	U		
5	Confection et pose d'un Châssis en profilés métalliques pour l'assise des 6 panneaux solaires PV (cornière 50 et 40) inclinée à 30° vers le sud (ou la position dominante du soleil)	1	Ens.		
6	Fourniture et pose des Équipements tête de forage 2 " : (dans l'ordre), compteur 3/4'', robinet pour prélèvement d'eau 3/4" ,clapet AR , et vanne opercule, coudes	1	Ens.		
	Sous-total 3				
IV	**CHÂTEAU D'EAU SURELEVE et CUVE**				

1	Réalisation de 4 piliers en structure métallique triangulée en profilés métalliques (IPN 120 pour piliers d'angle et contreventement en cornière 40) Plateforme assise cuve sur une hauteur de 3,5 mètres sous réservoir. Et 4 piliers IPN 120 ancrés dans une fondation semi-profonde/semelles en béton armé. Y compris échelle à crinoline (fer plat de 40) d'accès à la cuve (barreaux et montant en tube carré 40 et 30)	1	Ens.		
2	Réalisation de la plateforme assise sous château en béton	1	Ens.		
3	Fourniture et pose d'Une cuve métallique de stockage de l'eau avec une capacité de 6 m3 y compris tout sujétion d'étanchéité et écriture de visibilité du projet	1	U		
4	Fourniture et pose des Équipements colonnes montantes de la tuyauterie/ robinetterie sous cuve sur une hauteur maximale de 6 ml : refoulement AG 80/90, distribution AG 80/90, vidange AG 50/60 et by-pass AG 80/90. Robinetterie : 3 vannes d'arrêt AG	1	Ens.		
	Sous-total 4				
	Total pour un (1)				

Total pour quatre (4)	

CADRE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT 2: réalisation de 4 forages d'eau autonomes avec châteaux métalliques de 6m3 de capacité dans le site de Ngalia 1

N°	DESIGNATION	QTITE	UNIT.	PRIX UNIT.	PRIX TOT
I	**GENERALITE**				
1	Mobilisation du matériel, personnel et installation du chantier, étude géophysique, implantation des ouvrages sur le site et repli	1	FF		
	Sous-total 1				
II	**FORAGE D'EAU technique manuelle**				
1	Foration du terrain tendre	30	ml		
3	F+P des PVC pour l'équipement complet du forage	30	ml		
4	Développement du forage par soufflage à l'air-lift et aussi pompage continu jusqu'à l'obtention de l'eau claire (NTU<5).	1	Ens.		

5	Essais de pompage à 3 paliers enchainés y compris la remontée d'eau (4 heures minimum) (débit critique du forage et rabattement maxi de la nappe).	1	Ens.		
6	Analyses physico-chimiques et bactériologiques d'un échantillon de l'eau prélevé (analyses insi tu et au Laboratoire dans un délai de 48 heures) si vous souhaitez que l'eau serve aussi à la boisson	1	Ens.		
	Sous-total 2				
III	**SYSTÈME D'EXHAURE ET EQUIPEMENT**				
1	Fourniture et pose de la Colonne d'exhaure en PEHD de diamètre 2" (compatible avec diamètre sortie pompe) y compris accessoires de raccordement à l'électropompe immergée et le câble élingue de sécurité de la pompe.	1	Ens.		
2	Fourniture et installation de l'Électropompe solaire Noudjoum ou Grundfuz (Qmax 7m³/h) et HMT max 32 m ou toute autre pompe de qualité supérieure	1	U		
3	Fourniture et pose d'une Boite de commande/Onduleur CU200y compris son coffret de protection	1	U		
4	Fourniture et pose d'un Champ solaire PV de 1800 Wc (soit 6 modules de 300 W chacune) de marque Germany y compris branchement/connexion	6	U		
5	Confection et pose d'un Châssis en profilés métalliques pour l'assise des 6 panneaux solaires PV (cornière 50 et 40) inclinée à 30° vers le sud (ou la position dominante du soleil)	1	Ens.		
6	Fourniture et pose des Équipements tête de forage 2 " : (dans l'ordre), compteur 3/4'', robinet pour prélèvement d'eau 3/4" ,clapet AR , et vanne opercule, coudes	1	Ens.		
	Sous-total 3				
IV	**CHÂTEAU D'EAU SURELEVE et CUVE**				
1	Réalisation de 4 piliers en structure métallique triangulée en profilés métalliques (IPN 120 pour piliers d'angle et contreventement en cornière 40) Plateforme assise cuve sur une hauteur de 3,5 mètres sous réservoir. Et 4 piliers IPN 120 ancrés dans une fondation semi-profonde/semelles en béton armé. Y compris échelle à crinoline (fer plat de 40) d'accès à la cuve (barreaux et montant en tube carré 40 et 30)	1	Ens.		
2	Réalisation de la plateforme assise sous château en béton	1	Ens.		

3	Fourniture et pose d'Une cuve métallique de stockage de l'eau avec une capacité de 6 m3 y compris tout sujétion d'étanchéité et écriture de visibilité du projet	1	U		
4	Fourniture et pose des Équipements colonnes montantes de la tuyauterie/ robinetterie sous cuve sur une hauteur maximale de 6 ml: refoulement AG 80/90, distribution AG 80/90, vidange AG 50/60 et by-pass AG 80/90. Robinetterie : 3 vannes d'arrêt AG	1	Ens.		
	Sous-total 4				
	Total pour un (1)				

Total pour quatre (4)	

CADRE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT 3: réalisation de 4 forages d'eau autonomes avec châteaux métalliques de 6m3 de capacité dans le site de Djimkié

N°	DESIGNATION	QTITE	UNIT.	PRIX UNIT.	PRIX TOT
I	**GENERALITE**				
1	Mobilisation du matériel, personnel et installation du chantier, étude géophysique, implantation des ouvrages sur le site et repli	1	FF		
	Sous-total 1				
II	**FORAGE D'EAU technique manuelle**				
1	Foration du terrain tendre	30	ml		
3	F+P des PVC pour l'équipement complet du forage	30	ml		
4	Développement du forage par soufflage à l'air-lift et aussi pompage continu jusqu'à l'obtention de l'eau claire (NTU<5).	1	Ens.		
5	Essais de pompage à 3 paliers enchainés y compris la remontée d'eau (4 heures minimum) (débit critique du forage et rabattement maxi de la nappe).	1	Ens.		
6	Analyses physico-chimiques et bactériologiques d'un échantillon de l'eau prélevé (analyses insi tu et au Laboratoire dans un délai de 48 heures) si vous souhaitez que l'eau sert aussi à la boisson	1	Ens.		
	Sous-total 2				
III	**SYSTÈME D'EXHAURE ET EQUIPEMENT**				
1	Fourniture et pose de la Colonne d'exhaure en PEHD de diamètre 2" (compatible avec diamètre sortie pompe) y compris accessoires de raccordement à l'électropompe immergée et le câble élingue de sécurité de la pompe.	1	Ens.		

2	Fourniture et installation de l'Électropompe solaire Noudjoum ou Groundfuz (Qmax 7m³/h) et HMT max 32 m ou toute autre pompe de qualité supérieure	1	U		
3	Fourniture et pose d'une Boite de commande/Onduleur CU200y compris son coffret de protection	1	U		
4	Fourniture et pose d'un Champ solaire PV de 1800 WC (soit 6 modules de 300 W chacune) de marque Germany y compris branchement/connexion	6	U		
5	Confection et pose d'un Châssis en profilés métalliques pour l'assise des 6 panneaux solaires PV (cornière 50 et 40) inclinée à 30° vers le sud (ou la position dominante du soleil)	1	Ens.		
6	Fourniture et pose des Équipements tête de forage 2 " : (dans l'ordre), compteur 3/4'', robinet pour prélèvement d'eau 3/4'', clapet AR , et vanne opercule, coudes	1	Ens.		
	Sous-total 3				
IV	**CHÂTEAU D'EAU SURELEVE et CUVE**				
1	Réalisation de 4 piliers en structure métallique triangulée en profilés métalliques (IPN 120 pour piliers d'angle et contreventement en cornière 40) Plateforme assise cuve sur une hauteur de 3,5 mètres sous réservoir. Et 4 piliers IPN 120 ancrés dans une fondation semi-profonde/semelles en béton armé. Y compris échelle à crinoline (fer plat de 40) d'accès à la cuve (barreaux et montant en tube carré 40 et 30)	1	Ens.		
2	Réalisation de la plateforme assise sous château en béton	1	Ens.		
3	Fourniture et pose d'Une cuve métallique de stockage de l'eau avec une capacité de 6 m3 y compris tout sujétion d'étanchéité et écriture de visibilité du projet	1	U		
4	Fourniture et pose des Équipements colonnes montantes de la tuyauterie/ robinetterie sous cuve sur une hauteur maximale de 6 ml : refoulement AG 80/90, distribution AG 80/90, vidange AG 50/60 et by-pass AG 80/90. Robinetterie : 3 vannes d'arrêt AG	1	Ens.		
	Sous-total 4				
	Total pour un (1)				

Total pour quatre (4)	

Socodevi

CADRE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT 4: réhabilitation de 4 forages maraichers dans le site de Djimkié

N°	DESIGNATION	QTITE	UNIT.	PRIX UNIT.	PRIX TOT
I	**GENERALITE**				
1	Mobilisation du matériel, personnel et installation du chantier	1	FF		
	Sous-total 1				
II	**Développement**				
4	Développement du forage par soufflage à l'air-lift et aussi pompage continu jusqu'à l'obtention de l'eau claire (NTU<5).	1	Ens.		
5	Essais de pompage à 3 paliers enchainés y compris la remontée d'eau (4 heures minimum) (débit critique du forage et rabattement maxi de la nappe).	1	Ens.		
6	Analyses physico-chimiques et bactériologiques d'un échantillon de l'eau prélevé (analyses insi tu et au Laboratoire dans un délai de 48 heures) si vous souhaitez que l'eau serve aussi à la boisson	1	Ens.		
	Sous-total 2				
III	**SYSTÈME D'EXHAURE ET EQUIPEMENT**				
1	Fourniture et pose de la Colonne d'exhaure en PEHD de diamètre 2" (compatible avec diamètre sortie pompe) y compris accessoires de raccordement à l'électropompe immergée et le câble élingue de sécurité de la pompe.	1	Ens.		
2	Fourniture et installation de l'Électropompe solaire Noudjoum ou GrundFuz (Qmax 7m³/h) et HMT max 32 m ou toute autre pompe de qualité supérieure	1	U		
3	Fourniture et pose d'une Boite de commande/Onduleur CU200y compris son coffret de protection	1	U		
4	Fourniture et pose d'un Champ solaire PV de 1800 Wc (soit 6 modules de 300 W chacune) de marque Germany y compris branchement/connexion	6	U		
5	Confection et pose d'un Châssis en profilés métalliques pour l'assise des 6 panneaux solaires PV (cornière 50 et 40) inclinée à 30° vers le sud (ou la position dominante du soleil)	1	Ens.		
6	Fourniture et pose des Équipements tête de forage 2 " : (dans l'ordre), compteur 3/4'', robinet pour prélèvement d'eau 3/4" ,clapet AR , et vanne opercule, coudes	1	Ens.		
	Sous-total 3				

Total pour quatre (4)	

CADRE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT 5: clôture grillagée de 12HA dans le site de Djimkié

N°	DESIGNATION	QTITE	UNIT.	PRIX UNIT.	PRIX TOT
I	**GENERALITE**				
1	Mobilisation du matériel, personnel et installation du chantier	1	FF		
	Sous-total 1				
II	**Piquets en cornière, poteaux raidisseurs et grillage**				
1	F+P des piquets en cornière de 40	3200	ml		
2	Poteaux raidisseurs préfabriqués sur place et posés	107	U		
3	F+P de grillage galvanisée	1600	ml		
4	F+P de fils tension en haut, en bas et au milieu	4800	ml		
5	F+P d'un portail métallique	1	U		

6	Fouilles, scellement, fixation et pose	1	Forfait		
7	Transport et manutention	1	Forfait		
	Sous-total 2				
	Total pour la clôture grillagée				

Les dossiers sont recevables au plus tard 09 novembre 2026 dans le bureau de Socodevi à Bol ou Bureau HCR à Bagasola

ANNEXES

Plans, politiques Socodevi

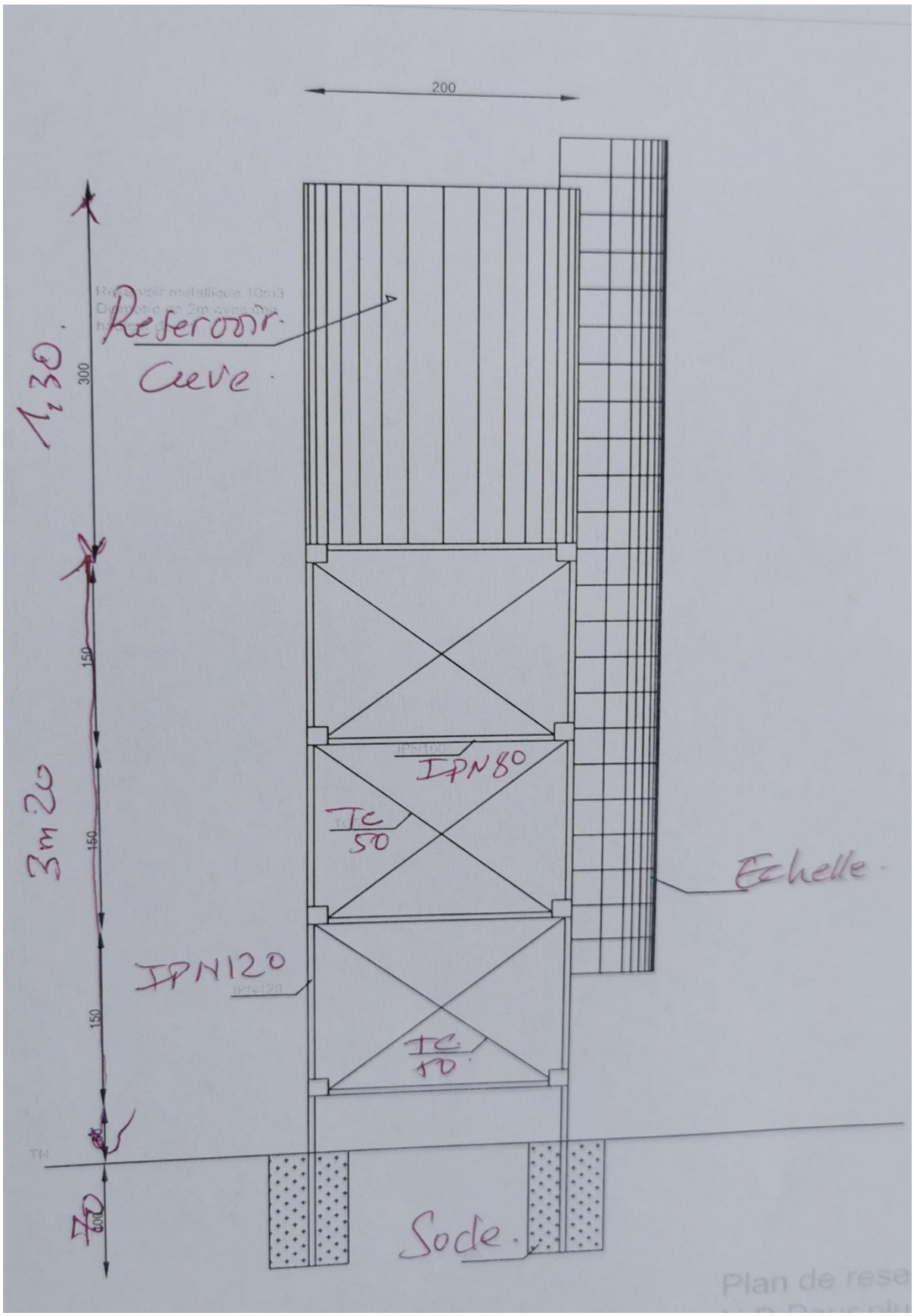
200
Reservoir
Cuve
1,30
300
3m20
150
150
150
IPN80
IC
50
Echelle
IPN120
IC
10
TN
70
cm
Sole